Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212201081-20260312-2026_01-DE

Mairie de Lanleff

République Française **Département COTES D'ARMOR**

DÉLIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 09 mars 2026

Nombre de membres :

En exercice :	10
Présent :	08
Nombre de suffrage :	10

Date d'affichage :

10/03/2026

Convocation envoyée par voie dématérialisée et par courrier :

03/03/2026

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Lanleff s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Josette CONNAN, Maire.

Étaient présents : Josette CONNAN, Audrey MORVAN, Daniel CRENAN, Annick LE MERRER, Adeline LEVEDER, Guy LE LAN, Ludovic LE CALVEZ et Joël KERGADALAN,

Absents excusés : Jérémie COUET et Angélique LE MERRER

Procurations : Jérémie COUET à Audrey MORVAN

Angélique LE MERRER à Ludovic LE CALVEZ

A été nommé comme secrétaire de séance : Daniel CRENAN

D2026_01 Approbation procès-verbal du 11 décembre 2025

Madame la Maire demande aux membres du Conseil Municipal s'ils ont des remarques à formuler concernant le Procès-verbal du 11 décembre 2025.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuvent le procès-verbal du 11 décembre 2025.

Fait et délibéré à Lanleff
Les jours, mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance
Daniel CRENAN

La Maire
Josette CONNAN

MAIRIE DE LANLEFF 22290

MAIRIE DE LANLEFF 22290